

Avis public

Aliénation de biens

Avis public est, par la présente donné, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19, que la Ville a aliéné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, le 9 juin 2017, un immeuble composé du lot 5 586 796 à l'intersection des rues Matricaires et Kildare à Gestion CHED inc., au prix de 229 000 \$.

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 28^e JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN 2017.

**La greffière,
Maude Simard, avocate**